

L'action du Conseil de sécurité des Nations Unies au Proche-Orient, 2004-2014

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : L'action du Conseil de sécurité des Nations Unies au Proche-Orient, 2004-2014 : la souveraineté libanaise à l'épreuve de la paix et de la sécurité internationales / Jean-Baptiste Beauchard ; sous la direction de Frédéric Charillon

Auteur(s) : Beauchard, Jean-Baptiste

Autre(s) auteur(s) : Charillon, Frédéric (1967-....) politiste

Maila, Joseph (1948-....)

Chagnollaude, Jean-Paul (1945-....) politiste

Ramel, Frédéric (1972-....) politiste

Moulier, Isabelle (1976-....) juriste

Université de Clermont I Clermont-Ferrand 1976-2016

École doctorale des sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion Clermont-Ferrand

Centre Michel de l'Hospital Clermont-Ferrand

Publication : [Lieu de publication inconnu] : [éditeur inconnu], 2015

Description matérielle : 1 vol. (507 f.) : cartes ; 30 cm

Classification décimale Dewey : 341.235 692

Note sur la responsabilité : Ecole(s) Doctorale(s) : École doctorale des sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion (Clermont-Ferrand)

Partenaire(s) de recherche : Centre Michel de l'Hospital (Clermont-Ferrand) (Equipe de recherche)

Autre(s) contribution(s) : Joseph Maila (Président du jury) ; Isabelle Moulier (Membre(s) du jury) ; Jean-Paul Chagnollaude, Frédéric Ramel (Rapporteur(s))

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 448-471. Notes bibliogr.

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Sciences politiques Clermont-Ferrand 1 2015

Résumé ou extrait : Depuis 2004 et la résolution 1559 appelant au retrait syrien, le Liban est l'objet d'une action internationale extrêmement intense. En effet, le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), face à la nouvelle configuration libanaise et levantine, a déployé des mécanismes issus de la sécurité collective afin de renforcer les attributs régaliens de l'État libanais. Le maintien de la paix, à travers le renforcement de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), et la justice

internationale, à travers la création du Tribunal spécial pour le Liban (TSL), sont les deux principaux outils visant à maintenir la paix et la sécurité internationales par le prisme libanais. Dans les deux cas, la France, que ce soit militairement ou diplomatiquement, a été singulièrement active. Partant de ce constat, notre thèse vise, dans un premier temps, à déconstruire les mécanismes onusiens mis en oeuvre dans le cas libanais. Il s'agira, plus précisément, d'appréhender les différentes logiques qui sont constitutives de l'action du CSNU au Liban. Que ce soit en matière de maintien de la paix ou de justice internationale, les résolutions onusiennes et les organes qui en découlent font face à la souveraineté nationale et reflètent ainsi l'éternelle opposition entre les chapitres VI et VII de la Charte des Nations unies. Or, nous verrons que dans le cas libanais, le CSNU met en oeuvre une action hybride oscillant entre une logique coercitive et une logique consensuelle. Dans un second temps, notre thèse analysera la tension permanente de l'État libanais, qualifié de quasi-État, entre des dynamiques supra-étatiques traduites par les résolutions onusiennes et des dynamiques infra-étatiques incarnées par des acteurs communautaires et confessionnels, parfois transfrontaliers, et propres au système consociatif libanais. Nous tenterons alors de mesurer le degré de consolidation de deux des attributs régaliens du quasi-État libanais : la défense et la justice. Plus largement, il s'agira de s'interroger sur la possibilité pour l'action internationale, héritière du système westphalien, de remplir ses objectifs dans un environnement national et régional qui questionne plus que jamais la possibilité de maintenir et de conforter des États-nations. À l'aune de la régionalisation des conflits depuis 2004, et particulièrement depuis 2011 au Levant, nous concluons à la difficulté pour le CSNU de faire face à des États déliquescents ainsi qu'à des conflictualités d'interface qui non seulement sont en plein essor, mais qui sont par ailleurs de plus en plus liées les unes aux autres. Since 2004 and Resolution 1559 demanding Syrian withdrawal, Lebanon has been subjected to an exceptionally intense international action. Facing a new configuration both in Lebanon and the Levant, the United Nations Security Council (UNSC) has indeed implemented mechanisms of collective security aimed at strengthening national sovereignty. Peace-keeping through United Nations Interim Force in Lebanon (Unifil) enhancement and international justice through the creation of the Special tribunal for Lebanon (STL) are the main tools for maintaining international peace and security in a Lebanese perspective. In both cases, France has been particularly active, be it militarily or diplomatically. Setting out from this premise, our thesis, to begin with, will aim at deconstructing the UN mechanisms implemented in the Lebanese case. More precisely, we shall try to apprehend the constitutive logics of the Security Council's action in Lebanon. Whether in peace-keeping or in international justice, UN resolutions and the bodies created by them are faced with national sovereignty and, therefore, reflect the eternal opposition between chapters VI and VII of the United Nations Charter. Nevertheless, it will be shown that, in the Lebanese case, the UNSC has developed a hybrid action, fluctuating between coercion and consensus. Then, our thesis will show how the Lebanese State, which we will describe as a "quasi-State", has to face an ongoing tension between supra-State dynamics expressed by UN resolutions and sub-State dynamics embodied by communitarian and religious representatives, sometimes cross-border, which are specific to the Lebanese consociationalist system. We shall later determine the extent to which two of the Lebanese quasi-State's attributes, defense and security, have been consolidated by international action. More broadly, we will wonder whether international action, as an heir to the Westphalian system, can achieve its goal in a national and regional environment that challenges, today more than ever, the possibility to maintain and support nation-States. In a context of regionalization of conflicts since 2004, and especially since 2011 in the Levant, we shall come to the conclusion that the Security Council still has problems in dealing with deliquescent States and with what we will call "interface conflicts", which not only are booming, but also are more and more inextricably connected to one another.

Sujet - Collectivité : Nations Unies Conseil de sécurité.

Sujet - Nom commun : Maintien de la paix -- Proche-Orient
Politique et gouvernement -- Liban

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques